

Nom commercial: eingestellter Cannabisextrakt 5%

Numéro de la matière: 053201

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.06.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 26.06.23

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

eingestellter Cannabisextrakt 5%

N° d'article 05320100

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits pharmaceutique, Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Repr. 2

H361fd

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H361fd

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Conseils de prudence

P201

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Nom commercial: eingestellter Cannabisextrakt 5%

Numéro de la matière: 053201

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.06.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 26.06.23

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un medecin.
 P405 Garder sous clef.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient (6aR,10aR)-6,6,9-trimethyl-3-pentyl-6a,7,8,10a-tetrahydrobenzo[c]chromen-1-ol

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****(6aR,10aR)-6,6,9-trimethyl-3-pentyl-6a,7,8,10a-tetrahydrobenzo[c]chromen-1-ol**

No. CAS	1972-08-3			
Concentration	>= 3	<	10	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Acute Tox. 4		H302	
	Repr. 2		H361	

ATE orale 482 mg/kg

2-[(1R,6R)-3-methyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)

No. CAS	13956-29-1			
No. EINECS	689-176-3			
Concentration	>= 0.1	<	1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Acute Tox. 4		H302	
	Repr. 2		H361fd	

Autres ingrédients**Glycerides, mixed decanoyl and octanoyl**

No. CAS	73398-61-5			
No. EINECS	277-452-2			
Concentration	>= 25	<	50	%
Le renvoi: [4]				

6-O-palmitoylascorbic acid

No. CAS	137-66-6			
No. EINECS	205-305-4			
Concentration		<	1	%
Le renvoi: [4]				
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Eye Irrit. 2		H319	

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Les symptômes d'intoxication peuvent n'apparaître qu'après quelques heures; une surveillance médicale

Nom commercial: eingestellter Cannabisextrakt 5%

Numéro de la matière: 053201

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.06.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 26.06.23

d'au moins 48 heures est donc indispensable.

En cas d'inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Conduire chez le médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers**Équipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Ne pas inhaler les vapeurs. Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination". Veiller à assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection: voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Éviter contamination de la peau et les yeux. Éviter la formation d'aérosol. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Nom commercial: eingestellter Cannabisextrakt 5%

Numéro de la matière: 053201

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.06.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 26.06.23

Valeur 2 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Stocker loin des sources d'ignition et chaleur.
Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10 Des liquides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger de l'action de la lumière. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

Lors d'exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome. En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière liquide

Couleur jaune verdâtre

Couleur brun

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque N'est disponible

Point d'éclair

Valeur env. 250 °C

Source Valeur évaluée

Pression de vapeur

Valeur < 0.01 Pa

Source Valeur évaluée

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

Nom commercial: eingestellter Cannabisextrakt 5%

Numéro de la matière: 053201

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.06.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 26.06.23

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	9'640	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**(6aR,10aR)-6,6,9-trimethyl-3-pentyl-6a,7,8,10a-tetrahydrobenzo[c]chromen-1-ol**

Espèces	rat	
DL50	666	mg/kg

(6aR,10aR)-6,6,9-trimethyl-3-pentyl-6a,7,8,10a-tetrahydrobenzo[c]chromen-1-ol

Espèces	souris	
DL50	482	mg/kg

(6aR,10aR)-6,6,9-trimethyl-3-pentyl-6a,7,8,10a-tetrahydrobenzo[c]chromen-1-ol

Espèces	Chien	
DL50	> 3000	mg/kg

(6aR,10aR)-6,6,9-trimethyl-3-pentyl-6a,7,8,10a-tetrahydrobenzo[c]chromen-1-ol

Espèces	Singe	
DL50	> 3150	mg/kg

2-[(1R,6R)-3-methyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)

Espèces	Être humain	
TDLO	5.63	mg/kg

2-[(1R,6R)-3-methyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)

Espèces	souris	
DL50	> 750	mg/kg

2-[(1R,6R)-3-methyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)

Espèces	Singe	
DL50	> 300	mg/kg

2-[(1R,6R)-3-methyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)

Espèces	Être humain	
DL50	> 20	mg/kg

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces	rat	
DL50	> 10000	mg/kg

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces	souris	
---------	--------	--

Nom commercial: eingestellter Cannabisextrakt 5%

Numéro de la matière: 053201

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.06.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 26.06.23

DL50 25000 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**(6aR,10aR)-6,6,9-trimethyl-3-pentyl-6a,7,8,10a-tetrahydrobenzo[c]chromen-1-ol**

Remarque Aucun données connues.

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces cobaye

DL50 > 3000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**(6aR,10aR)-6,6,9-trimethyl-3-pentyl-6a,7,8,10a-tetrahydrobenzo[c]chromen-1-ol**

Remarque Aucun données connues.

6-O-palmitoylascorbic acid

Remarque Aucun données connues.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**(6aR,10aR)-6,6,9-trimethyl-3-pentyl-6a,7,8,10a-tetrahydrobenzo[c]chromen-1-ol**

Remarque Aucun données connues.

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces lapin

évaluation légèrement irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**(6aR,10aR)-6,6,9-trimethyl-3-pentyl-6a,7,8,10a-tetrahydrobenzo[c]chromen-1-ol**

Remarque Aucun données connues.

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces lapin

évaluation irritant

méthode Technique de Draize

Sensibilisation (Composants)**(6aR,10aR)-6,6,9-trimethyl-3-pentyl-6a,7,8,10a-tetrahydrobenzo[c]chromen-1-ol**

Remarque Aucun données connues.

6-O-palmitoylascorbic acid

évaluation non sensibilisant

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque Non applicable

Mutagénicité (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque négatif

Toxicité reproductrice (Composants)**2-[(1R,6R)-3-methyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)**

Voie d'exposition orale

Espèces souris

Dose 50 mg/kg

évaluation Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

6-O-palmitoylascorbic acid

évaluation Aucun effets négatifs

Cancérogénicité (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque négatif

Nom commercial: eingestellter Cannabisextrakt 5%

Numéro de la matière: 053201

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.06.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 26.06.23

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque Non applicable

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****6-O-palmitoylascorbic acid**

Espèces	Salmo gairdneri		
CL 50	51		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les algues (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les bactéries (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité**Élimination physico-chimique (Composants)****6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque Aucun données connues.

Biodégradabilité (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Valeur	48		%
Durée de l'essai	28	d	
évaluation	N'est pas dégradé facilement		
méthode	OECD 302B/ISO 9888/EEC 88/302,C		

La dégradabilité facile (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

méthode	OECD 302B/ISO 9888/EEC 88/302,C
Remarque	N'est pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****2-[(1R,6R)-3-méthyl-6-prop-1-en-2-ylcyclohex-2-en-1-yl]-5-pentylbenzene-1,3-diol (Cannabidiol)**

pOW	126000	à	214000
	0		0

6-O-palmitoylascorbic acid

log Pow	6.0
---------	-----

Nom commercial: eingestellter Cannabisextrakt 5%

Numéro de la matière: 053201

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.06.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 26.06.23

méthode

calculé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Ne pas éliminer avec les déchets ménagers.

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H361

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H361fd

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4

Toxicité aiguë, Catégorie 4

Repr. 2

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

Informations complémentaires

Nom commercial: eingestellter Cannabisextrakt 5%

Numéro de la matière: 053201

Version: 1 / CH

Date de révision: 26.06.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 26.06.23

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.